



# Fiche de propriété

192, route de la Mer

## Identification du terrain

Lot(s) : 4 071 525	Superficie : 968,0 m <sup>2</sup> (10 419 pi <sup>2</sup> )
Largeur moyenne : 20,51 m (100 pi)	Profondeur moyenne : 48,72 m (160 pi)

## Plan du terrain



## Description, caractéristiques

Terrain avec enrochement	Voisin à l'est : végétation et rangée de pieux
Voisin à l'ouest : végétation sans enrochement	Terrain sujet à l'érosion

## Restrictions\*

Partiellement zoné érosion côtière
Camping, roulottes et VR non permis

### Utilisations possibles\*

Pique-nique, accès au fleuve	Déplacement d'une résidence
Agrandissement d'un terrain adjacent	Construction principale ou accessoire*

\*L'ajout de bâtiments ou de constructions accessoires est possible seulement dans certaines conditions. Une validation du projet auprès de la municipalité est nécessaire avant de planifier un projet.

### Mise en vente

Bâtissable, usage principal ou accessoire <sup>1</sup> 8\$/m <sup>2</sup>	7 744,00\$
---	------------

<sup>1</sup> Terrain dont les immeubles adjacents sont occupés par un bâtiment principal, permettant un usage accessoire, permettant aussi le déplacement de d'une résidence voisine pour la sortir de la zone à risque, ou pour construction. La réglementation est toutefois sujette à changement sans préavis.

### Photos

Zone de contrainte relative à l'érosion côtière (bande orangée) :



Vue générale du terrain :



Rive et voisinage :



*\*Les restrictions et utilisations possibles sont données à titre indicatif seulement. Les textes du règlement de zonage municipal et la réglementation gouvernementale sur la protection des rives prévalent. Tout projet devra faire l'objet d'une validation ou d'une autorisation avant sa réalisation.*

*La réglementation concernant la protection des rives et du littoral ainsi que les contraintes relatives à l'érosion côtière proviennent de cadres normatifs gouvernementaux.*

*La réglementation d'urbanisme est disponible sur le site Internet de la municipalité [www.sainte-flavie.net](http://www.sainte-flavie.net) dans la section « Urbanisme et permis » sous l'onglet « Vivre à Sainte-Flavie ».*